BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Robt H. Dicks à Jeannette P. Ballard ; Hy Bing à Abigarl C. Wilson : Egbert F. Cartright à Virginia A. Koopmann ; Lawrence McDemmond à Nisida Schexnayder ; Chas Macaluso à Fortunata Greco ; Joseph Ghiringhilli à Angeline Gandolini ; Washington Miller à Victoria Jones ; Emile P. Frisch à Rosa C. Gettys ; Geo. C. Forrester à Mildred M. O'Neal.

NAISSANCES.

Mmes R. J. Stoll, une fille ; F. DeGeorge, une fille ; John E. McGoey, une fille ; John Cangenillo, un garçon ; L W. Robert, une fille ; Albert Perez, un garçon ; John Netto, un garçon ; Philip A. Stoltz, un garçon ; Geo A. Hebbler, un garçon ; John Hartenstein, une fille.

DECES.

Adolphe Démarest 78 ans, 834 Champs-Elysées ; James Phelan 67 ans, 4421 S. Derbigny ; Antoine Califat 77 ans, 436 S. Claiborne ; James M. Siscon 63 ans, 2438 Columbus ; Dorothy L. Seymour 10 ans, 1101 Peniston ; Agnès Prudhome 31 ans, 2011 Lafyette ; Lelia Mylie 19 ans Lower Coast Alger ; Jesse W. Blakeney 54 ans, Hôpital de Charité ; Vve Mary A. Lardner, 52 ans, 833 Ste-Marie ; Honorine A. Brou, 79 ans, 2641 Lepage ; Maurice J. Connor, 31 ans, 722 Espagne ; R. N. Miloton, 6 mois, 216 N. Solomon ; Paul Rodivet, 2 ans, Hôpital de Charité ; M. C. Schwartz, 37 ans, 924 Royale ; Robt Cox, 55 ans, 2301 Dauphine ; Rosa Bulter, 2 ans, Alger ; Elma H. Young, 14 mois, 1111 Poydras ; Ruby C. Semel, 2 mois, 312 S. Roman ; Elverta Weight, 20 ans, Hôpital de Charité.

TRIBUNAUX.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions :

Louis Dupré, violation de l'acte 107 de 1902 ; Lottie Baptiste, violation de l'acte 117 de 1902 ; Edw. Shea, actes de violence ; Frank Giglio, Ed. Lacoste, Leon Holtzold, blessure.

Affaires abandonnées :

Bert Russell, larcin ; Daisy Russell, témoin à charge ; Ed. Winfrey, abandon du foyer conjugal.

Condamnations :

Maria Charles, Melinda Hawkins, actes de violence, $10 d'amende ou 30 jours de prison ; Mary Love, attaque à main armée, $20 d'amende ou 60 jours de prison ; James C. Wilson, trois chefs d'accusation, 14 mois de prison.

Envoyée devant la cour criminelle :

Mary Love, port d'arme cachée.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Succession ouverte :

Alex. H. Webster.

Veuve Camille Bonisse vs Frank E. Toye, réclamation de $495.80.

E. C. Taylor vs Swift Co., réclamation de $2,295.95 sur un contrat.

Geo. H. McFadden & Bros vs H. Vogemann, action en dommages de $3,520.

Demande d'émancipation :

Geo. Badinger.

Léopold Weil Bldg & Imp Co., vs Baron Steig & al, action en dommages de $50,000.

Mme D. A. S. Vaught vs Eugène J. Forstall, réclamation de $699.76.

Mme M. E. Sincer vs Wm Gazin, saisie provisoire de $328.

Loretta Feeney vs Stephen Millinger & als, réclamation de $500.

Wm Flaspoller vs Son épouse, séparation de corps et de biens.

Ventes inscrites au bureau d'annotations.

Jean Maleig à la American Homestead Ass'n, un terrain, Touro, Bourbon, Rocheblave et Dorgenois, $1000.

L'acquéreur au vendeur, même propriété, $1000.

Mme Frank Rambow à Maurice Pivert, un terrain, Calliope, Clio, Rempart et Franklin, $2400.

Vve John Trisconi à Henry Freis, 3 terrains, Colombie, Marigny, Frankford et Mandeville, $1,300.

Henry N. d'Espaigne et als à Marie d'Espaigne, terrain, Royale, St Louis, Chartres et Toulouse, terrain, Canal, Carondelet, Commune et St-Charles, déclaration et reconnaissance de titre.

New Orleans Home Site Co., Ltd. à Gedeon G. Aucoin, 2 lots, Lesseps, Derbigny, France et Roman, $3400.

Vve Geo Renaudin à la Security Building and Loan Ass'n, lot, Ste-Marie, Félicité, Laurel et Magazine, $900.

Anthony Marrero à la Firemen's Building Ass'n, portion, Louisa, Marais, Piété et St-Claude, $600.

Acquéreur au vendeur, même propriété, $1,040.

FAITS DIVERS.

Le Prédicateur de St-Augustin.

Mgr Lury, qui doit prêcher la prochaine station quadragésimale à l'église de St-Augustin, est arrivé en ville il y a quelques jours, directement de Paris où il a passé l'été.

L'éminent ecclésiastique n'est pas un inconnu à la Nouvelle-Orléans ; il y est, au contraire, très admiré, s'étant livré, l'an dernier à une intéressante causerie de circonstance à une séance publique de l'Athénée Louisianais, et ayant prêché une fois à la cathédrale et une autre fois à l'archevêché pendant son court séjour ici.

Les paroissiens de St-Augustin suivront avec l'intérêt le plus vif les conférences de l'éloquent orateur qui auront le double mérite du fond et de la forme.

Echos du Carnaval.

Le Carnaval de 1911 passera à la postérité comme l'un des plus brillants dans les annales de la Nouvelle-Orléans. Le nombre des visiteurs accourus de tous les Etats de l'Union a dépassé de beaucoup celui des années précédentes, à tel point que les hôtels et les restaurants se sont trouvés dans l'obligation de refuser des clients.

Les compagnies de chemins de fer ont fait de belles affaires en particulier la New Orleans Railway Company qui dans la seule journée de mardi à encaissé une recette de $21,588,75.

La compagnie Louisville-Nashville a amené à la Nouvelle-Orléans 14,756 voyageurs soit 3,000 de plus que l'année dernière.

L'Illinois Central 17,000, augmentation de plus de 4,000 sur 1910. Les autres compagnies Queen and Crescent, Texas & Pacific, Frisco, Great Northern et Southern Pacific, ont transporté environ 25,000 voyageurs, ce qui donnerait un total de plus de 60,000 visiteurs, chiffre qui n'a jamais encore été surpassé.

VOL.

Pendant l'absence de A. F. Livaudais, mardi dernier, un voleur s'est introduit en sa demeure, rue Peters 1682, et en a emporté des bijoux d'une valeur de $850.

VOUS n'aurez pas à regretter d'avoir pris le Bitter pour un mauvais appétit, une digestion lente et pour des maux tels que Rhumes, Grippe ou Malaria. Essayez-le.

HOSTETTER'S CELEBRATED STOMACH BITTERS

Mort de Mlle Amélia Chalaron.

De nombreux témoignages de sympathie ont été reçus hier par la famille Chalaron dès que s'est répandue en ville la nouvelle du deuil qui la frappait : Mlle Amélia Chalaron, une des dernières survivantes de cette famille ancienne et honorée, est morte hier, à cinq heures 30 de l'après midi.

Mlle Chalaron vivait depuis bien des années déjà éloignée du monde, de ce monde où, par son esprit, par sa grâce, par sa distinction elle avait rayonné d'un vif éclat. Les années lui étaient venues, et si elles avaient naturellement modifié ses idées, ses goûts, elles n'avaient nullement affecté son humeur restée toujours charmante.

La mondaine d'autrefois se devinait dans la femme d'hier ; ses manières excellentes, sa haute éducation trahissaient son origine, indiquaient qu'elle était née dans le meilleur des mondes.

Mlle Chalaron laisse, entr'autres parents, un frère qu'entoure l'estime générale, M. Stephen Chalaron, caissier de la Banque Hibernia.

Messe pour le repos de l'âme de Mgr Heslin.

Une grand'messe pour le repos de l'âme de l'évêque Heslin, de Natchez, sera célébrée ce matin à 9 heures à l'église St-Michel.

Le défunt prélat avant d'être nommé évêque de Natchez, avait été pendant plusieurs années, curé de cette église.

Cette messe de requiem sera dite par le Rév. Joseph Handrehan, assisté des Révérends W. Heslin et J. T. O'Slattery.

Comparution de Cotter.

Peter Cotter, le gardien de nuit de la Texas Oil Company, qui mardi matin a tué John Sutton, à l'angle des rues Poydras et Johnson a comparu hier matin en audience préliminaire devant la cour criminelle de cité et a été renvoyé devant la cour de district sans bénéfice de caution.

Cotter prétend que lorsqu'il a tiré sur son adversaire il se trouvait en état de légitime défense.

Quelques amis de Sutton qui ont assisté au drame affirment par contre que le meurtrier a fait feu sans raison car il n'était nullement menacé.

Les funérailles de Sutton auront lieu ce matin. Le défunt était originaire de Manchester, Angleterre. Il habitait la Nouvelle-Orléans depuis plus de vingt ans et avait la réputation d'être un excellent ouvrier métallurgiste.

Prochaine visite du colonel Roosevelt.

Le président de l'Union Progressiste a reçu hier matin une lettre du colonel Théodore Roosevelt, ex-président des Etats-Unis, l'informant qu'il approuvait entièrement le programme élaboré à l'occasion de sa visite à la Nouvelle-Orléans, le 11 mars prochain.

M. Roosevelt a été tout particulièrement satisfait d'apprendre qu'il serait attendu à la gare par un régiment de "Boys Scouts".

Pendant son séjour dans notre ville l'ex-président prononcera un discours à l'Opéra Français.

INCENDIE.

Vers cinq heures, hier après midi une alarme a été donnée pour un feu découvert dans une bâtisse rue Chartres 237 et 239 appartenant à Mme Emma Herman et occupée par Mme Frank Adams.

Le feu a pris naissance au troisième étage de la bâtisse et y a causé des dommages d'environ $600.

Les dommages constatés au deuxième étage du bâtiment occupé par I. Allaynick, un agent, s'élèvent à $200.

La bâtisse portant le numéro 235 appartenant à Mme S. Block et occupée par la Italian Art Company a subi des avaries de $25 ainsi que celle occupée par le restaurant de John B. Mueller.

Les pertes sont couvertes par des compagnies d'assurance.

Fête à l'école Isidore Newman.

Les élèves de l'Ecole Isidore Newman ont célébré hier le "Jour du Fondateur". Un très intéressant pyogramme avait été élaboré pour la circonstance par le principal de l'Ecole M. Henson, et brillamment exécuté par les élèves.

La cérémonie a été ouverte par un discours de M. Henson, qui a rappelé dans ses grandes lignes l'œuvre accomplie par M. Isidore Newman, puis des rapports ont été lus par les présidents de clubs affiliés à l'Ecole.

Après les discours les élèves des diverses classes ont chanté en chœur des hymnes nationaux et populaires.

La grande salle de l'école dans laquelle avaient pris place plusieurs centaines d'invités avait été superbement décorée par les élèves.

Cette école fondée en 1904 par M. Isidore Newman est placée sous la direction de l'Association de l'Asile des Orphelins Israélites.

Mors aux dents.

Un cheval attelé à une charrette que conduisait Dennis Ruffin, un laitier, agpris le mors aux dents hier après-midi à l'angle des rues Dauphine et St-Pierre et dans sa course a renversé une dame qui passait dans la rue. La dame n'a été que légèrement blessée et a refusé de donner son nom à la police.

ACCIDENT.

Mme Albert Broussard, demeurant rue Royale, 628, a été victime d'un accident hier matin vers dix heures. Elle descendait d'un car à l'intersection des rues Tulane et Johnson, lorsqu'elle a été renversée et blessée au bras gauche par une charrette que conduisait Milo Williams, un gamin de couleur âgé de 12 ans.

Mme Broussard a été secourue par le Dr Lewis de l'Hotel Dieu et s'est ensuite rendue chez elle.

HEMORROIDES GUERIES EN 6 A 14 JOURS.

Votre pharmacien vous remboursera l'argent si l'Onguent Pazo ne guérit pas n'importe quel cas de Hémorroides ou Démangeaison, Saignantes ou Proéminentes en 6 à 14 jours. 50c.

L'ex-agent de police Robinson est condamné à 6 mois.

James Robinson, l'ancien agent de police reconnu coupable de chantage, a été condamné hier à six mois de détention à la prison de paroisse par le juge Chrétien.

Robinson, alors qu'il remplissait encore les fonctions d'agent, avait arrêté un nègre et lui avait extorqué la somme de 20 cents en usant de menaces.

Edition Hebdomadaire de "Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

Service postal.

Les recettes du Bureau de Poste de la Nouvelle-Orléans pendant le mois de février ont été en augmentation de $5,344,25 sur la période correspondante de l'année dernière.

En février 1910 les recettes avaient été de $78,107,28 ; en 1911 elles ont été de $83,451,53, soit une augmentation de 6,84 pour cent.

INJECTION BROU

Prompt soulagement des Gouttes les plus obstinées sans inconvénient. Aucun autre traitement requis.

VENDU PAR TOUS LES PHARMACIENS.

MAIN ET BRAS BRULAIENT ET DEMANGEAIENT

Pouvait à Peine Dormir la Nuit Pendant Environ 11 Mois. Fit Usage de Savon et Onguent Cuticura et Fut Entièrement Guérie.

"Ma mère avait à la main droite une tache rouge qui s'envenima rapidement. Les voisins disaient que c'était une dartre. Elle se fit donner un médicament par un médecin, mais il ne lui fit aucun bien. Une semaine après elle avait le mal sur le bras. Elle fit usage de cinq ou six espèces de liniments et de trois différentes sortes d'onguents. Pas un ne lui fit le moindre bien. Sa main et son bras la brûlaient et la démangeaient tant qu'elle pouvait à peine dormir la nuit. Sa main fut ainsi pendant onze mois. Finalement une amie nous recommanda le Savon Cuticura et l'Onguent. Elle en acheta immédiatement et commença à s'en servir. Elle lava sa main et son bras avec du Savon Cuticura et de l'eau chaude, puis elle appliqua l'Onguent Cuticura et l'entoura d'un bandage. Le lendemain nous constatâmes tous une grande amélioration. Elle avait à peine employé la moitié d'une boîte d'Onguent et une petite quantité de Savon que sa main était complètement guérie, et elle est maintenant aussi bien que jamais auparavant. Je crois le Savon et l'Onguent Cuticura les plus grands remèdes que l'on ait jamais découverts pour la peau. C. E. Canady, San Leandro, Cal., 7 Mars, 1910."

Les Remèdes Cuticura fournissent le traitement le plus économique pour les affections de la peau et du cuir chevelu des bébés, enfants et adultes. Un pain de Savon Cuticura (25c.) et une boîte d'Onguent Cuticura (50c.) sont souvent suffisants. En vente dans le monde entier. Potter Drug & Chem. Corp., Seuls Props., Boston. Expédiée gratis, dernière brochure de 32 pages, une Autorité sur le Traitement des Affections de la Peau et du Cuir Chevelu.

DECES.

CHALARON—Décédée mercredi, 1er mars, à 5:30 heures p. m., Agée de 79 ans, Mlle AMÉLIE CHALARON, native de la Nouvelle-Orléans. Les parents, amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à la cérémonie religieuse qui aura lieu à la Cathédrale St-Louis, aujourd'hui, jeudi, 2 mars 1911, à 3 heures précises de l'après-midi.

Les journaux de Portsmouth, Vie., sont priés de ne reproduire cet avis.

Enterrement privé.

JAMES BONNOT,

Successeur de JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

No 628 RUE STE-ANNE

SALONS FUNEBRES.

Téléphone No 1043.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

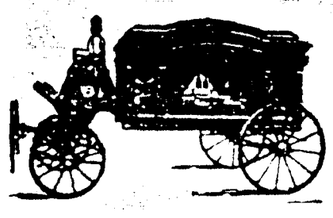

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

1108-1112 Rue ND Remparts

PHONE { HEMLOCK..... 408

AMUSEMENTS.

TULANE Ce Soir et Toute la Semaine. Matinées Mer. et Sam. à 2

PRIX : Soirs et Mat. Sam. 50c à $1.50. Mercredi Matinée, 25c à $1.00

CHARLES FROHMAN Présente

The DOLLAR PRINCESS

AVEC UN BEAU PERSONNEL DE 75.

Semaine Prochaine..... Madame Sherry

28 fév—5f

THEATRE DE L'OPERA.

Troupe de Grand Opéra Français de Jules Layolle.—Jules Layolle, Directeur.

Deuxième Saison.

CE SOIR, A 8 HEURES.

"LAKME"

Et Grands Ballets.

Vendredi soir, le 3 Mars, "Carmen" au bénéfice de la candidate de la Maison Blanche dans le "Working Girls' Contest".

Samedi soir, à 8 heures, "Thaïs".

Bureau de location chez Werlein—9 A. M. à 5 P. M.

2 mars—1f

CRESCENT Ce soir et toute la Sem. Mat. Mar., Mer., Jeu. et Sam. à 2.

PRIX Soirs.....15c, 25c, 50c, 75c. Matinées.....15c, 25c, 35c

La Véritable Comédie Musicale

A WINNING MISS

AVEC

MAX BLOOM.

Semaine Prochaine.....BEVERLY

28 fév—5f

Orpheum Phone Main 333

Matinées tous les Jours.

PRIX Matinées.....10 à 50c. Soirs.....10 à 75c

DINKELSPIEL'S CHRISTMAS

FAMILLE JOSEPH ADELMANN

MISS A'YOE

McKAY & CANTWELL

TROUPE NAMBA

CHAS. MONTRELL & CO

GOFF PHILLIPS

ORCHESTRE AUGMENTÉ

KINOGROME

28 fév—5f

10c LYRIC 6-Grands Actes-6 11 A. M. A 11 P. M.

Exclusivement des Vues Mouvantes

Venez Quand il Vous Plaira

Restez Aussi Longtemps Que Vous Voudrez

CENTRAL NATIONAL INS. CO., CHICAGO.

H. D. RICHARDSON, Agent d'Etat,

411 Hennen Building.

Exposé de Situation Annuel de la Central Fire Insurance Company de Chicago, Illinois.

Pour l'année finissant le 31 décembre 1910, publié en conformité avec l'Acte 341 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1855 :

Capital payé	$300,000 00
Actif	776,173 68
Passif, moins capital et surplus	346,016 20
Surplus	130,157 48
Primes reçues en Louisiane, 1910 : Incendie	8,048 77
Pertes payées en Louisiane, 1910 : Incendie	39 40

PRENEZ AVEC NOUS VOTRE ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE. MEILLEURES COMPAGNIES. TAUX LES PLUS BAS. NOUS REPRESENTONS AUSSI LA

NATIONAL DE HABTFORD.

Actif....$10,000,000

On demande des Agents pour toute la Louisiane. 2 mars—30f

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Messieurs les Sociétaires sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Trimestrielle qui aura lieu DIMANCHE, 5 mars, à cinq heures du soir au siège de la Société, rue Ste-Anne.

Ordre du jour :

Amendement à l'Article IV Paragraphe I.

J. M. VERGNOLLE, Président.

J. DE LAAGE, Secrétaire.

2 mars—4f

CONSULAT DE FRANCE

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Godchaux Building, 306-07

Renseignements demandés sur :

Abadie, Mme, née Henriette Gailhat.
Arrébot-Natou, Marcelin,
Bernadas, Protais Bertrand.
Etienne, Jean Louis Auguste.
Haure.
Hirigoyen.
Lacrambe, Henri.
Margotin, M. l'abbé Maurice.
Michel, Edmond.

Documents militaires à remettre à

Canal, Gaston Auguste.
Fourmigué, Louis Jules.
Pons, Albert.

e.—1908

PETITES ANNONCES.

MESDAMES—Nous enseignons gratuitement ce mois-ci l'art de la coiffure avec la nouvelle ondulation permanente Hermann, un procédé électrique qui ondule naturellement et pour toujours les cheveux droits. Nous avons obtenu le droit exclusif de l'enseigner. Opérateurs peuvent gagner $50 par jour. Apprenez-le maintenant. Pas de concurrence. Clients attendent nos gradués. Nous enseignons aussi le métier de manicure, masseur de la face, électrolyse et pédicure. Venez ou écrivez. Collège Moler, 516 rue St. Charles. 25 fév—6f

Demande—Femmes voulant apprendre métier de barbier, que notre méthode améliorée rend facile. Outre pratique gratuite nos instructions avec cartes et diagrammes sauvent du temps. Depuis que les barbiers ne prennent plus d'apprentis, la demande et les gages augmentent. Nous enseignons rapidement. Outillage donné, table fournie. Les barbiers font plus d'argent que jamais en raison de ce qui leur vient par surcroît. Venez ou écrivez—Collège de Barbier Moler, 516 rue St-Charles. 25 fév—6f

Appartements meublés à louer, 1027 avenue Esplanade, maison tenue par deux dames ; recommandations exigées. 2 fév—1m

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Cinquième District.

Portant le No municipal 724 rue Lamarque, (Dans l'îlet : les rues Lamarque, Belleville, De Armas et Elmire.)

J. R. LeGalles vs William Gaines.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 95,885 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 16 mars 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 124 de l'îlet No 210, borné par les rues Lamarque, Belleville, De Armas et Elmire, d'après un devis dressé par C. U. Lewis, D. V. de V., daté du 28 février 1901, ledit lot No 12 mesurant trente-deux pieds de face à la rue Lamarque sur cent vingt-huit pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant ; l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 0/0 sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

E. A. Parsons, avocat du demandeur.

11 fév—11 12 17 24—mars 3 10 15 16

votre Mathilde ? Que voulez-vous ? Je me suis trompé moi-même en vous trompant.... J'ai cru à un mariage sans grandes effusions peut être, sans passion de part et d'autre.... Je connaissais la sécheresse de cœur de mon fils, son caractère hautain, les exigences de ses vices, mais je comptais sur le charme de votre Mathilde pour adoucir les angles de cette nature égoïste, pour dompter cet être emporté et sauvage, pour le maintenir dans le chemin semé de fleurs que j'avais eu tant de peine à lui préparer. Il m'est dur à moi, le père, d'avoir à désavouer un fils sur lequel j'avais mis ma dernière carte.... J'ai perdu la partie.... Par sa faute, je suis battu, découragé et déshonoré. Que vous dirai-je de plus ? Vous avez le droit de me juger sévèrement.... Je ne veux même pas essayer de me défendre. La nécessité m'a poussé, dirigé, contraint à cette intrigue dont la fin aurait pu être moins décevante et moins lamentable. Elle a détruit votre repos, bouleversé votre vie. Maudissez-moi, mais songez que je paie durement mon défaut de sincérité, la duplicité de mes manœuvres, les précautions avec lesquelles je dissimulais les torts de ce fils que je ne peux que désavouer et ses défauts dont je ne comprenais pas assez le danger.... Que voulez-vous, les pères s'aveuglent aisément !....

Le marquis se tut.

Sa tête retomba sur sa poitrine.

Son attitude était celle de l'homme qu'une grande humiliation courbe jusqu'à terre, qu'un sincère regret abat, que le remords pique de ses aiguillons.

Comme madame de Marans l'observait avec étonnement, ne pouvant croire à cet affaiblissement de l'homme qu'elle avait connu si plein de ressources, si vaniteux de son intelligence et de sa diplomatie, si subtil dans ses raisonnements, il lui demanda :

—Vous ne me croyez pas ?

Elle eut un geste de doute.

—Regardez-moi donc, dit-il. Voyez le changement qui s'est opéré en moi ! Pensez vous-même me remettre quand je me reconnais à peine ! J'ai vieilli de vingt ans en quelques mois.... Je ne sais pas comment j'ai eu la lâcheté d'accepter un arrangement si fatal pour moi..... Je n'ose pas sortir de ce château de Beaujeu, que je n'habite plus que grâce à vous..... On croit que la foule ignorera des traités secrètement consentis mais il y a toujours un défaut, un trou, une fissure par laquelle ils s'échappent.... Vous me donneriez gratuitement quittance de la somme énorme que je vous dois que les paysans, en m'apportant leurs fermages, auraient aux lèvres un pli de dédain et de pitié.... Et enfin ce n'est pas tout.... comtesse, ce qui m'écrase,.... accusez-moi de fausseté, si vous voulez....

—C'est ?....

—La pensée que si vous souffrez, votre pauvre Madeleine et vous, c'est à cause de moi.

—Eh bien ! dit doucement madame de Marans, aidez nous à sortir du mauvais chemin où nous sommes engagés....

—Si je pouvais !...

—Un père a le droit de commander....

—Plus maintenant, comtesse .... Autres temps, autres mœurs !.... J'ai essayé.... J'ai ordonné.... Raoul s'est moqué de moi.... J'ai prié.... Il m'a tourné le dos....

—Quand donc ?

—Ce matin : je n'ai pas osé insister, moi son père, car à quelles insolences serait il arrivé ! Si je suis à Paris, c'est que je voulais tenter un dernier effort....

—Vous savez tout ?

—Je le crois.

—Même l'enlèvement ?....

Il eut un geste de surprise et dit vivement :

—De qui ?

—L'ignorez vous donc ?

Le marquis se leva comme s'il eût été mu par un ressort.

Il regarda fixement madame de Marans.

—Que voulez-vous dire ?

—Que dernièrement—il y a six semaines environ—des inconnus, envoyés sans doute par M. Raoul d'Andelle.... car quel autre aurait pu tisser cette trame infernale ?.... sont allés à Varèze, le village suisse où Mathilde cachait sa fille Madeleine, l'enfant du crime de Rouves—pourquoi me taire aujourd'hui ?—et qu'ils ont enlevé cette innocente aux gardiens qui l'élevaient en secret, pour la transporter on ne sait où.

Madame de Marans s'anima, elle toujours si bienveillante, si généreuse, jusqu'à la colère.

Elle poursuivit :

—Je veux dire que ce forfait est pis que tous les autres, qu'il crie vengeance et que l'auteur de cet enlèvement est un véritable monstre.... Je veux vous dire qu'en commettant cette infamie qui tuera peut-être l'enfant, il a presque tué la mère ; qu'elle est restée un mois entre la vie et la mort ; que je ne connais pas de châtiment qui soit à la hauteur d'une telle cruauté, que je suis désespérée, qu'il faut que vous aigeaiez sur votre fils, que vous obteniez de lui la fin de cette lutte et une séparation définitive ; que je suis décidée à tout pour en arriver là, dût un immense scandale rejaillir sur nous et nous éclabousser de fange.... Alors, quoi qu'il arrive, on saura de quel côté sont les innocentes et où sont les coupables.

L'ancien préfet ne fit pas un mouvement.

Affalé comme une loque sur son fauteuil, il ferma les yeux comme pour se refuser à voir l'atroce vérité.

La comtesse en fut touchée.

Si grand comédien qu'on puisse être, on ne joue pas l'accablement avec un tel réalisme.

Elle comprit qu'il était sincère et il l'était.

Tout à coup la comtesse se tourna vers la porte du salon.

Un valet entrait et lui dit à voix basse, non sans une légère émotion :

—Madame....

—Qu'est-ce ?

—M. d'Andelle.... M. Raoul..

—Eh bien ?

—Il vient de passer.

—Ici !

—Oui, madame la comtesse.

—Où va t-il ?

—Il a pris le grand escalier. Je pense qu'il se rend directement à la chambre de mademoiselle...

—Lui !

—Oui, madame.

—Il fallait m'appeler.

—Je n'en ai pas eu le temps.

—C'est bien. Silence !

Elle toucha l'épaule du marquis et lui dit doucement :

—Allons.... suivez-moi sans bruit.

Ils montèrent les degrés de l'escalier monumental, entrèrent dans un petit salon et de là dans un grand cabinet de toilette.

Une femme s'y trouvait déjà.

L'oreille appliquée à la porte, elle écoutait ce qui se disait dans la pièce voisine.

C'était Elvire.

Elle fit signe de la main à madame de Marans et au marquis et leur dit à voix basse :

—Ne craignez rien. Madame Latour est là.

L'épaisseur du tapis étouffait le bruit de leurs pas.

Rassurée, la comtesse s'assit sur une chaise longue, donna une place à côté d'elle au marquis et conseilla :

—Attendons....

Elvire se trompait.

Alice Latour avait été en effet dans la chambre de son amie.

Elle n'y était plus.

Lorsque le comte Raoul d'Andelle était arrivé à la porte de sa femme, il s'était trouvé par hasard en face d'Elvire qui en sortait.

Elle avait eu la présence d'esprit de refermer la porte vivement et de dire à l'ancien lieutenant :

—C'est à madame la comtesse que vous désirez parler ?

—Sans doute.

—Permettez-moi de lui demander si elle peut vous recevoir. Madame est très faible.... très souffrante.

—Bien. Faites vite.

Elvire entra.

En quelques mots, Mathilde comprit la situation.

Son visage s'éclaira comme si elle eût attendu cette visite et désiré cette explication.

Elle dit à son amie, en lui montrant le salon voisin, fermé par une simple portière de tapisserie :

—Va.... Assieds toi ... et veille ?

Et à Elvire :

—Faites entrer.

Lorsque l'ancien officier pénétra dans la chambre, il put donc croire que la jeune femme était seule.

Elvire était sortie par la porte du vestibule et rentrée par un autre chemin dans le cabinet de toilette.

Mathilde, étendue sur son vaste fauteuil, était très pâle mais très calme.

Sa jolie tête appuyée au dossier, elle examina, sans apparence de frayeur, l'homme dont elle portait le nom sans lui avoir jamais appartenu autrement que par les engagements contractés devant le maire et à l'église et des liens légaux qu'aucune tendresse n'avait resserrés.

Il balbutia :

—On m'a dit que vous êtes souffrante ?

—En effet.

—Gravement ?

—Assez, mais je commence à me remettre.

—Vous avez beaucoup souffert ?

—Physiquement, oui.... J'ai été très malade.... On a cru un instant que j'allais mourir....

—Vous êtes jeune et la jeunesse a des ressources infinies .... Vous avez triomphé de la maladie.....

A continuer.